MAINTIEN DES POSTES D'ASSISTANTS PEDAGOGIQUES

Les personnels d'enseignement et d'éducation de l'académie d'Amiens ont appris la suppression brutale de la totalité des postes d'assistants pédagogiques pour la rentrée prochaine 2013/2014 et s'interrogent :

- Que vont devenir les personnels ?
- Qui assurera les missions indispensables de ces personnels ?

Leurs missions, dont la participation aux dispositifs d'aide aux élèves, unanimement appréciées avec des résultats jugés très positifs, sont essentielles.

Celles-ci ne pourront pas être exercées par d'autres personnels et notamment pas par les Emplois d'Avenir Professeur.

Cette décision, prise en application de la directive ministérielle de "sur-gel" de 5 % des crédits de fonctionnement du Ministère de l'Éducation Nationale, relève de l'artifice comptable permettant de contourner l'engagement pris par M. le Ministre de l'Éducation Nationale de "sanctuariser" les emplois de notre ministère.

Nous demandons, avec le soutien des organisations syndicales CGT, FSU, UNSA, SUD, FO, SGEN-CFDT et AetD le maintien de tous les postes d'assistants pédagogiques dans notre académie.

NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE